

De la part de
Michel
Capon
lettre

d'informations n°9
du 23/05/2013



Concernant notre **plan local d'urbanisme** parvenu au terme de l'enquête publique, avec réactivité et en toute transparence vous trouverez sur le lien ci dessous les rapports du Commissaire enquêteur.

je rappelle le caractère public de ces rapports.

<http://www.micapon.fr/rapports.html>

la suite probable du PLU : Ce sera l'organisation par la Communauté de Commune du Pays Hamois, à l'initiative de son Président, de quelques réunions de concertation avec les instances concernées (Services de l'Etat, DDTM, Chambre d'agriculture, Maire de Monchy Lagache). Peut-être que la commission PLU de Monchy Lagache y sera associée? Mais c'est peu probable! Ou alors quelques membres, un ou deux dûment sélectionnés!

Espérons toutefois que des aménagements sensibles y seront apportés.

Puis nous atteindrons la phase finale d'adoption, avec un vote d'approbation ou pas du Conseil Communautaire.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite.

Bonne lecture.